

KEYZER (DE) (*Émile-Joseph*), Directeur général honoraire du ministère des Colonies (Schorisse, 30.3.1856 — Bruxelles, 7.7.1938). Fils de Jean-Baptiste et de Lagneau, Joséphine.

Entré, en août 1869, à l'administration des Télégraphes, Émile De Keyzer passa en juin 1874, à la compagnie ferroviaire *Grand Central Belge*, où il travailla durant sept années. Désireux de servir l'œuvre africaine de Léopold II, il sollicita du Comité d'Études du Haut-Congo le 30 janvier 1879 la faveur de pouvoir faire partie d'une expédition en Afrique centrale, mais ce fut sans succès.

Le 13 mai 1881, De Keyzer fut nommé agent de police à la ville de Bruxelles, promu le 5 août agent judiciaire et, le 16 janvier 1882, commissaire-adjoint. Il se signala par l'arrestation, le 7 mars 1882, de Léon Peltzer, meurtrier de l'avocat G. Bernays.

Son désir de partir en Afrique allait bientôt se réaliser. Engagé le 15 mai 1885 par l'Association Internationale du Congo, il fit un stage de cinq mois à l'Administration belge des Postes et Douanes, et s'embarqua à Anvers le 14 octobre 1885.

Avec ses collègues Massart et Weber, il organisa les services postaux et douaniers du Congo. Il fut, successivement ou en même temps, contrôleur des postes à Vivi (24 novembre 1885), officier de l'état-civil à Boma (7 janvier 1886), ministre public près le tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo (10 mars 1886), contrôleur des droits de sortie (27 mars 1886), notaire (12 juillet 1886), juge suppléant près le tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo (19 août 1886), commissaire de district *ad interim* à Banana (6 janvier 1887), directeur des finances *ad interim* (23 janvier 1888).

Rentré en Europe le 19 octobre 1888, De Keyzer fut nommé directeur des finances le 9 mars 1889 en remplacement de Destrain et repartit pour l'Afrique le 10 avril 1889. Dès son arrivée à Boma, il fut nommé membre du Comité exécutif par suite du décès de l'inspecteur général Gondry, ff. de gouverneur général. Secrétaire général *ad interim*, en avril 1890, il fut déchargé de ces fonctions par Coquilhat, le 8 novembre suivant, pour qu'il puisse se consacrer exclusivement à la direction des Finances. Mais, l'année suivante, De Keyzer dut exercer, une nouvelle fois, les fonctions intérimaires de commissaire de district à Boma (20 janvier 1891), ainsi que la charge de membre du Comité exécutif au décès de Coquilhat, ff. de gouverneur général (24 mars 1891). Il rentra en Europe le 1^{er} septembre 1891 et prit du service à l'Administration centrale de l'É. I. C. Chargé du 2^e Bureau du Département des Finances depuis le 5 octobre 1891, il fut nommé chef de division le 22 janvier 1893. Le 6 avril de cette même année, il répartit, une troisième fois, pour le Congo, avec le grade de directeur général à titre personnel. Le 13 janvier 1895, il fut chargé de la direction intérimaire des affaires du Gouvernement, en cas d'absence ou d'empêchement de l'inspecteur Fuchs, ff. de gouverneur général. Il rentra à Bruxelles le 24 mai 1895.

Un décret du 22 mai 1896 nomma De Keyzer, à titre personnel, directeur à l'Administration centrale. Quinze jours plus tard, le 6 juin 1896, il s'embarqua pour son quatrième et dernier terme. Délégué par l'É. I. C., le 28 mai 1897, à la commission mixte pour enquêter sur les plaintes élevées par les ressortissants portugais et congolais dans la région du Shiloango, il fut assimilé, le 5 octobre 1897, au rang d'inspecteur d'État à titre personnel. Il revint définitivement en Belgique le 6 août 1898, après avoir accompli une brillante carrière africaine de près de dix années.

Homme actif et intelligent, De Keyzer avait reçu d'élogieuses marques d'estime et de sympathie des plus hauts fonctionnaires de l'É. I. C., les de Winton, C. Janssen, Valcke, Ledeganck, Wahis, Fuchs et Wangermée. Dans l'ordre de

service du 8 novembre 1890, Coquilhat lui exprimait publiquement le témoignage de sa reconnaissance pour « la distinction, le dévouement, le zèle et l'abnégation » dont il fit preuve dans l'exercice de ses fonctions. Léopold II le reçut à Laeken, le 11 mai 1900, et lui dit combien il avait apprécié les services qu'il avait rendus à l'État Indépendant. Un mois plus tard, lorsque fut créé le Comité Spécial du Katanga, Émile De Keyzer fut invité par le Roi-Souverain à représenter l'É. I. C. au sein de cet organisme, aux côtés de H. Droogmans, N. Arnold et R. Lombard, la Compagnie du Katanga étant représentée par E. Cambier et A. Delcommune.

A la reprise du Congo par la Belgique, De Keyzer fut nommé directeur général à titre personnel (12 novembre 1908) et fut chargé, à dater du 15 juillet 1911, de la 3^e direction générale. Il fut mis en disponibilité le 28 juillet 1914, partageant ainsi le sort des G. Le Marinel, Mahieu et autres dévoués serviteurs de l'É. I. C. Survint la guerre. A 58 ans, De Keyzer s'engagea dans le Corps des volontaires congolais créé par le colonel Chaltin. Dans une lettre du 5 août 1914, ce dernier commissionna De Keyzer pour assurer, à l'Union Coloniale Belge, le service administratif, ainsi que les enrôlements et la correspondance du Corps, et lui donna les pouvoirs nécessaires pour correspondre directement avec le Cabinet du Ministre de la Guerre. Les événements ne permirent pas à De Keyzer d'accomplir sa mission. Désireux de servir, il se dépensa dès lors sans compter pour venir en aide aux coloniaux belges prisonniers en Allemagne.

De Keyzer fut admis à la retraite par arrêté royal du 18 juin 1923. Il n'avait pas attendu cette mesure administrative — en fait, il n'était plus au département depuis le 28 juillet 1914 — pour se consacrer à d'autres tâches, avec le zèle et le dévouement, dont il ne cessa de faire preuve jusqu'à sa mort.

Sa longue expérience coloniale fut très précieuse pour le C. S. K., dont il fut, pendant 28 ans, l'un des quatre membres désignés par le Gouvernement de la Colonie. Ce mandat prit fin, en janvier 1929, à la demande du nouveau ministre des Colonies, H. Jaspar, en même temps que ceux de H. Droogmans, N. Arnold et du général Gillain.

De Keyzer fut encore, de mai 1920 jusqu'à son décès, secrétaire de la Société Financière des Caoutchoucs, du groupe de A. Hallet, dont il était un ami personnel. Il fut aussi administrateur de la Société minière de la Luama, de la Société Lovoi au Lomami et de la Société minière du Congo septentrional. Il exerça également les fonctions de commissaire auprès de nombreuses autres sociétés.

Enthousiaste de l'œuvre coloniale belge, De Keyzer ne ménaga pas son aide et son dévouement à ses compagnons d'Afrique. Membre du Conseil d'Administration du Cercle Royal Africain, dont il fut également le bibliothécaire, membre du Conseil général de la Royale Union Coloniale Belge, il fit preuve de grande générosité en faveur de sociétés de secours, comme la Mutuelle congolaise et l'entraide coloniale.

A l'occasion du 50^e anniversaire de son départ pour l'Afrique, De Keyzer fut l'objet de deux manifestations de sympathie, l'une, le 10 mars 1935, à l'Association des Vétérans coloniaux, l'autre, le 15 mai, au Cercle Royal Africain.

Trois ans plus tard, alors qu'il séjournait à Ostende, il fut frappé de congestion cérébrale. Ramené en toute hâte à Bruxelles, il y mourut le 7 juillet 1938. Ses funérailles eurent lieu le 11 juillet, au cimetière d'Ixelles, en présence d'une foule de personnalités coloniales et d'amis.

Distinctions honorifiques de Émile De Keyzer : Étoile de service à 4 raies (1898) — officier de l'Ordre royal du Lion (1898) — chevalier de l'Étoile polaire (Suède, 1898) — officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie (1903) — commandeur de l'Ordre de l'Étoile noire du Bénin

(France, 1905) — Ordre du Lion et du Soleil de Perse (1905) — Médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II (1909) — Croix civique de 1^{re} classe (1911) — commandeur de l'Ordre de la Couronne (1919) — commandeur de l'Ordre de Léopold (1922) — Médaille commémorative du Congo (1929) — officier de l'Ordre de l'Étoile africaine (1930) — Médaille commémorative du Centenaire (1930) — Médaille des Vétérans coloniaux (1935) — grand officier de l'Ordre de Léopold II (1935).

Mars 1953.
M. Walraet.

Bibliographie. — *Le Mouvement Géographique*, Brux., 1885, pp. 86 et 105 ; 1886, p. 38 ; 1889, pp. 23 et 50 ; 1891, pp. 34, 40 et 88 ; 1893, p. 38 ; 1894, p. 111 ; 1895, col. 142 ; 1896, col. 237 et 258 ; 1898, col. 386 ; 1900, col. 430 ; 1904, col. 163 ; 1908, col. 661. — E. Dupont, *Lettres sur le Congo*, Paris, 1889, p. 472. — *Le Congo illustré*, Brux., 18 juin 1893, p. 97, portrait. — A. Chapaux, *Le Congo*, Brux., 1894, pp. 650, 651 (portrait), 655. — *La Belgique coloniale*, Brux., 1896, p. 249, portrait. — E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. I, Brux., 1908, pp. 496-498, portrait et 649, 659 et 688. — *Journal du Congo*, Brux., 19 octobre 1912, portrait. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, Brux., 1922, t. I, p. 183. — *La Tribune congolaise*, Brux., 30 juin 1923, 30 mai 1935 et 15 juillet 1938. — G. Harry, *L'Affaire Peltzer*, Brux., 1927, p. 56. — *Bull. de l'Assoc. des Vétérans col.*, Brux., 1930, n° 4, p. 16, portrait ; 1935, n° 3, pp. 7-8, portrait ; 1938, n° 8, pp. 16-17 ; 1939, n° 9-10, p. 9. — *La Belgique active*, Brux., 1931, p. 147. — *Le Conseiller congolais*, Brux., nov. 1937, p. 263, portrait. — *Congo*, Brux., juillet 1938, p. 234. — *L'Illustration congolaise*, Brux., août 1938, n° 203, pp. 6954, portrait. — *Comité Spécial du Katanga 1900-1950*, Brux., 1950, pp. 27, 82, 85, portrait. — R. J. Cornet, *Terre katangaise*, Brux., 1950, pp. 84 et 258. — *Le Recueil financier*, Brux., *passim*. — Archives du Ministère des Colonies et du Comité Spécial du Katanga.